

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la MOYENNE MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes
de la Moyenne Moselle

Séance du 23 JUIN 2011

Date de convocation :
14 juin 2011

L'an deux mille onze, le vingt trois juin à 20 heures 30
Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni

Nombre de conseillers :

* en exercice : 35

* présents : 26

* votants : 32

au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Philippe AUSSEDT

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusés : Mr Jean-Marie REMY, Mme Christiane LOEFFEL,
avec pouvoir Mrs Jacques AUBRY, Noël TROUY, Mme Christelle
PAILLARD, Mr Frédéric DULOT

Délib n° 2018/11

Etaient excusés : Mrs Michel GRANDJEAN, Michel LEGRAS

Etait absente : Mme Josiane HAMANN

Mr Jean-Marie BEURNEL a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet : Service assainissement – Exercice 2010
- Rapport du délégataire – Compte rendu financier

- VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative à la protection et à l'environnement,

- VU le décret n° 95-635 du 6 mai 1996 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'environnement,

- VU la loi 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés et délégations de services publics.

- DELIBERATION -

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

➤ **PREND** acte du rapport du délégataire et du compte rendu financier sur le service assainissement – Exercice 2010

Fait et délibéré à CHARMES
Le 23 mai 2011
Le Président,
Philippe AUSSEDT
Maire de PORTIEUX